

Motion de la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public: «Boris est sous Prozac, il déprime et envisage de passer aux drogues dures...»

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 2 avril 2012, dans le rapport M-894 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- un bilan complet et critique de l'action du Conseil administratif en matière de salubrité publique;
- la libération de Boris et sa réintégration dans son biotope naturel;
- le maintien des prestations publiques concernant la levée des ordures des entreprises. Le recours à l'amende (sanction progressive en cas de récidive) pour les entreprises lorsqu'elles ne respectent pas les conditions du service public;
- un bilan complet et critique de l'action du Conseil administratif sur les dépôts sauvages en comparant les résultats obtenus par les villes d'Onex, de Genève et de Lausanne;
- de faciliter les échanges de meubles entre habitants de la ville de Genève plutôt que leur élimination.